

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Bakalářská práce

Analyse d'un corpus de mots nouveaux en français

Kamila Arnicanová

Plzeň 2019

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Filologie

Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi

Kombinace angličtina – francouzština

Bakalářská práce

Analyse d'un corpus de mots nouveaux en français

Kamila Arnicanová

Vedoucí práce : PhDr. Dagmar Kolářiková, Ph.D.

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Plzeň 2019

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, duben 2019

Poděkování:

Ráda bych poděkovala mé vedoucí práce, paní PhDr. Dagmar Kolářikové, Ph.D. za vedení práce, čas, který mi věnovala, trpělivost a za poskytnutí cenných rad a informací při konzultacích, které mi byly velkým přínosem během psaní této bakalářské práce a za laskavý a vstřícný přístup.

Také bych chtěla poděkovat mé rodině, která mi umožnila studium a byla mi po celou dobu oporou. Dále bych chtěla poděkovat Natálii Opekarové, Lindě Urychové a Veronice Kudrličkové za jejich podporu, které si nesmírně vážím.

Table des matières

1 INTRODUCTION	1
2 DÉFINITION DE LA NÉOLOGIE ET DU NÉOLOGISME.....	3
2.1 Qu'est-ce que la néologie et le néologisme ?	3
2.1.1 La notion de néologie	3
2.1.2 La notion de néologisme	5
2.2 Critères d'identification des mots nouveaux	7
2.2.1 Le critère lexicographique.....	7
2.2.2 Les marques typographiques	8
2.2.3 Les facteurs contextuels	9
2.3 Classement de mots nouveaux	9
3 PROCÉDÉS DE FORMATION DES MOTS NOUVEAUX.....	12
3.1 Dérivation (préfixale, suffixale, parasynthétique)	12
3.1.1 La dérivation impropre et régressive	13
3.2 Composition (populaire, savante)	14
3.2.1 La composition populaire.....	15
3.2.2 La composition savante	16
3.3 Composition par amalgame	17
3.3.1 La compocation	17
3.3.2 La fractocomposition	18
3.3.3 La factorisation	19
3.3.4 La mot-valisation.....	19
3.4 Procédés d'abrègement	20
3.4.1 L'abréviation	21

3.4.2	La siglaison.....	22
3.4.3	L'acronymie	22
3.4.4	La troncation	23
3.5	Néologie sémantique.....	24
3.6	Emprunt	25
4	PARTIE PRATIQUE	28
4.1	Présentation du corpus	28
4.2	Méthodologie de travail	31
4.3	Analyse du corpus par procédés de formation des mots nouveaux.....	32
4.3.1	La répartition des mots retenus selon leur procédé de formation	33
4.3.2	L'analyse des procédés de formation des mots nouveaux les plus représentés dans notre corpus.....	36
5	CONCLUSION.....	48
6	BIBLIOGRAPHIE	51
6.1	Monographies et articles.....	51
6.2	Sources électroniques.....	53
7	RESUME	55
7.1	Résumé en français	55
7.2	Résumé en tchèque	56

8 ANNEXES	57
------------------------	-----------

1 INTRODUCTION

Le monde change et le lexique évolue, car il faut désigner les réalités nouvelles. Les langues s'enrichissent de mots nouveaux et le français ne fait pas exception. Des mots nouveaux apparaissent chaque année dans les dictionnaires français. Il nous semble donc intéressant d'observer quels mots y sont intégrés.

Le présent mémoire de licence intitulé « *Analyse d'un corpus de mots nouveaux en français* » a donc pour objectif de constituer un corpus de mots nouveaux et de les analyser du point de vue de leur formation. Pour atteindre cet objectif, nous constituerons un corpus à partir des mots nouvellement introduits dans deux éditions du *Petit Robert illustré* et du *Petit Robert*, plus concrètement il s'agit des mots nouveaux pour les millésimes 2019 et 2018.

Dans la partie théorique qui se compose de deux chapitres, nous allons tout d'abord définir la notion de *néologie* et de *néologisme*. Ensuite, nous allons essayer d'expliquer comment on peut reconnaître les mots nouveaux et comment on peut les classer. Dans le deuxième chapitre théorique, nous allons distinguer les procédés de formation des mots nouveaux en suivant la répartition de Sablayrolles (2017). Nous allons prêter une attention particulière aux procédés dont nous supposons qu'ils pourront jouer le rôle principal dans la formation des unités lexicales nouvellement intégrées dans les dictionnaires français qui seront soumises à notre analyse dans la partie pratique. Nous allons nous focaliser sur la dérivation (suffixation et préfixation), la composition (populaire, savante et hybride), la composition par amalgame (compocation, fractocomposition, factorisation et mot-valisation), les procédés d'abrègement (abréviation, siglaison, acronymie, troncation), la néologie sémantique, les emprunts, y compris les régionalismes.

En ce qui concerne la partie pratique, après la présentation du corpus et de la méthodologie du travail, nous allons analyser le corpus constitué des mots nouveaux inclus dans les dictionnaires le *Petit Robert* et le *Petit Larousse illustré* pour les années 2018 et 2019 en nous appuyant sur la partie théorique. Autrement dit, nous allons essayer de découvrir les procédés de formation des mots qui ont été nouvellement intégrés dans les dictionnaires mentionnés. Nous allons analyser de trouver ceux qui sont utilisés le plus fréquemment en comparant les résultats obtenus par les deux dictionnaires. Nous supposons que l'analyse va nous montrer que l'emprunt, notamment l'emprunt à l'anglais, est le procédé le plus utilisé dans notre corpus.

Pour rédiger la partie théorique, nous allons nous servir des ouvrages de la lexicologie ou de la grammaire française dont la liste se trouve dans la Bibliographie qui est placée après la conclusion généralisant des résultats obtenus. Pour la partie pratique, nous allons utiliser notamment les deux dictionnaires susmentionnés ainsi que les dictionnaires en ligne, *Wiktionnaire* et *Larousse*, pour les informations plus détaillées.

Le présent mémoire de licence comporte deux résumés dont le premier est rédigé en français et le second en tchèque. Le tableau de Sablayrolles dont nous nous sommes inspirées pour rédiger le chapitre trois figure en annexe en fin de mémoire.

2 DÉFINITION DE LA NÉOLOGIE ET DU NÉOLOGISME

Les mots français viennent d'une autre langue ou sont construits par le français selon un certain nombre de procédés de formation. Mais avant de parler de ces procédés de formation, il faut tout d'abord expliquer deux termes liés étroitement à la formation des mots nouveaux : la *néologie* et le *néologisme*. Dans les sous-chapitres suivants, nous nous concentrerons alors à l'explication de ces termes, aux critères de reconnaissances des mots nouveaux et à leur classement.

2.1 Qu'est-ce que la néologie et le néologisme ?

Même si le lien étymologique saute aux yeux, la néologie et le néologisme sont deux termes différents. Nous les traiterons donc séparément dans les sous-chapitres suivants.

2.1.1 La notion de néologie

En nous penchant sur l'étymologie du terme *néologie*, nous pouvons constater qu'il tire son origine du grec où l'adjectif *néos* signifie « nouveau » et *lógos* désigne « parole ». Néanmoins, il ne s'agit pas d'un emprunt direct, car le grec n'a jamais connu une unité lexicale composée de l'adjectif *néos* et du substantif *lógos* (Sablayrolles, 2000, p. 22).

Les auteurs ne sont pas unanimes sur la question de la date d'apparition du terme *néologie*. Selon Sablayrolles, le mot apparaît dans la langue française en 1759 en opposition avec le mot *néologisme* (2000, p. 48), alors que Gaudin et Guespin affirment que « *le mot néologie est apparu en 1758, avec le sens d'art, d'activité langagière consistant à créer, à utiliser des mots nouveaux* » (2000, p. 233).

Les définitions de cette notion ne sont pas toujours les mêmes. En principe, le concept de *néologie* peut recevoir deux acceptions nettement

différentes selon le point de vue envisagé. D'un point de vue purement synchronique, la néologie est définie généralement comme « *l'ensemble des néologismes présents dans un état de langue donné* », d'un point de vue à la fois synchronique et diachronique, elle se définit comme « *l'ensemble des dispositifs formels et sémantiques qui, synchroniquement présents dans un état de langue donné (par exemple le français contemporain), permettent la création, nécessairement diachronique, d'unités lexicales nouvelles, les néologismes* » (Arrivé, Gadet, Galmiche, 2005, p. 401). Il s'agit donc de l'ensemble de processus par lesquels le lexique d'une langue s'enrichit.

Comme nous le verrons plus tard, la création peut être d'ordre morphologique (composition, dérivation affixale, conversion, etc.), mais elle peut être également sémantique. Dubois et al. distinguent ainsi la *néologie de forme* et la *néologie de sens*. Dans les deux cas, il s'agit de dénoter une réalité nouvelle. La néologie de forme « *consiste à fabriquer pour ce faire de nouvelles unités ; la néologie de sens consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors* » (Dubois et al., 2007, p. 322). Mais il y a aussi des classements qui proposent encore la *néologie par emprunt*. Et Guilbert en ajoute un quatrième type : la *néologie phonologique* qui consiste en la formation de la substance du signifiant et en sa transcription (1975, p. 40-43).

Selon Sablayrolles, le concept de néologie se définit par trois paramètres constitutifs : définition de l'unité lexicale, le concept de nouveauté et la perception de la nouveauté (2006). Nous en parlerons plus en détail dans le sous-chapitre 2.2 intitulé *Critères de reconnaissance des mots nouveaux*.

2.1.2 La notion de néologisme

Le mot *néologisme* date aussi du XVIII^e siècle. Selon le dictionnaire *Le Petit Robert*, l'année d'apparition est celle de 1735. Il a été créé de *néo-* et *-logisme*, mais, à cette époque-là, il avait une valeur péjorative avec la signification suivante : « *affectation de nouveauté dans la manière de s'exprimer* ». Le dictionnaire donne encore deux définitions de cette notion. Le néologisme y est défini comme « *emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par dérivation, composition, troncation, siglaison, emprunt, etc. : néologisme de forme) ou emploi d'un mot, d'une expression préexistant dans un sens nouveau (néologisme de sens)* » ou comme « *mot nouveau ; sens nouveau d'un mot* » (Rey-Debove, Rey, 2004, p. 1721).

Après la lecture de plusieurs ouvrages lexicologiques et lexicographiques, nous pouvons constater que le néologisme y est présenté tout simplement comme une nouvelle unité lexicale ou une unité lexicale déjà existante mais employée dans un sens nouveau. Les définitions que nous présenterons dans la suite de ce sous-chapitre en témoignent.

Nous pouvons trouver à peu près la même définition dans Pruvost et Sablayrolles qui définissent le néologisme comme « *un mot nouveau ou sens nouveau d'un mot existant déjà dans la langue* » (2012, p. 3). C'est aussi Grevisse qui rappelle la définition de l'archaïsme (« *mot tombé en désuétude* ») pour l'opposer au néologisme qui est, pour lui, « *un mot nouvellement créé ou un mot déjà en usage, mais employé dans un sens nouveau* » (1980, p. 91). Il est aussi exprimé par certaines définitions que cela se fait à l'aide des différents processus de néologie. À titre d'exemple, nous donnons la définition suivante : le néologisme est une « *unité lexicale nouvelle créée, dans un état de langue donné, selon les différents processus de néologie* » (Arrivé, Gadet, Galmiche, 2005, p. 402).

En définissant le néologisme, plusieurs auteurs se réfèrent aussi à Saussure et sa division en signifié et signifiant. Nous avons trouvé une telle définition par exemple dans l'article de Guilbert qui définit le néologisme comme « *un signe linguistique comportant une face signifiante et une face signifiée. Ces deux composantes sont modifiées conjointement dans la création néologique, même si la mutation semble porter sur la seule morphologie du terme ou sur sa seule signification* » (1973, p. 18).

Les néologismes font partie de la vie de tous ceux qui utilisent la langue. Étant donné, que la langue se développe naturellement et constamment, le néologisme devient un terme relatif. Le mot qui était autrefois considéré comme néologisme ne doit pas être considéré comme un néologisme à présent. Donc, une condition importante est que le mot soit apparu récemment. Même le dictionnaire *Larousse* utilise le mot « récent » dans sa définition d'un néologisme : « *Tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue ou toute acceptation nouvelle donnée à un mot ou à une expression qui existaient déjà dans la langue* ». ¹

Pour résumer, il convient de rappeler qu'il est nécessaire de distinguer les deux concepts (néologisme et néologie). Il résulte de ce qui a été dit précédemment que le néologisme est un mot ou un sens nouveau, récemment introduit dans la langue et il est le résultat de la néologie, acte de produire et de former des mots nouveaux.

Mais plusieurs questions se posent : les dictionnaires peuvent-ils nous aider à vérifier si le mot est néologique ou non ? dans quel moment une nouvelle expression perd-elle le caractère de nouveauté ? En d'autres termes, jusqu'à quand un néologisme reste-t-il un néologisme ?

¹ Dictionnaire de français Larousse. *Néologisme*. [en ligne] [consulté le 2 mars 2019]. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/n%C3%A9ologisme/54201?q=n%C3%A9ologisme#53842>.

Aucune réponse simple ne peut être apportée à ces questions. Néanmoins, nous essayerons au moins de présenter dans le sous-chapitre suivant quelques critères permettant d'identifier des unités néologiques.

2.2 Critères d'identification des mots nouveaux

Même si la définition de *néologisme* que nous avons donnée dans le sous-chapitre 2.1.2 peut nous sembler claire, l'identification de nouvelles unités n'est pas toujours facile. Néanmoins, il existe des critères susceptibles de déterminer si le mot est néologique ou non. Alors, dans les sous-chapitres suivants, nous décrirons quelques-uns.

2.2.1 Le critère lexicographique

En examinant les ouvrages portant sur les néologismes, nous nous sommes aperçues que les auteurs évoquent souvent le critère lexicographique comme un critère de repérage de néologismes. Ils recommandent de recourir au test du dictionnaire selon lequel un mot est néologique s'il n'est pas attesté par le dictionnaire. Mais l'absence d'un mot ne signifie pas automatiquement que celui-ci est néologique.

De plus, les opinions de ces auteurs évoluent, ce que nous voulons montrer sur l'exemple de J.-C. Boulanger qui, en 1979, considérait que les unités néologiques sont celles « *qui n'ont pas encore été répertoriées dans les dictionnaires* » (1979, p. 54), sur quoi il insiste encore quelques années plus tard, en 1985, quand il rappelle que « *le seul critère objectif demeure le contrôle lexicographique* », néanmoins en admettant que ce dernier soit fortement critiqué (Boulanger, 1985, cité par Starobová, 2010, p. 170), tandis que, en 2009, il précise que « *rejoindre le dictionnaire n'enlève pas au mot sa qualité de néologisme* » (Boulanger, 2009, 374).

C'est aussi Sablayrolles qui pense qu'on ne peut pas recourir mécaniquement aux dictionnaires comme corpus d'exclusion pour la détection de néologismes, car dans les dictionnaires apparaissent aussi des créations de signifiants sortis d'usage ou des néologismes homonymes de mots conventionnels. De plus, il n'est pas toujours facile de décider s'il s'agit d'un néologisme sémantique ou d'un emploi particulier d'une acception attestée (Sablayrolles, 2006).

Il en résulte que, en ce qui concerne le dictionnaire comme le corpus d'exclusion, les opinions ne sont pas unanimes. C'est surtout pour cette raison que nous avons opté pour parler dans notre mémoire de licence plutôt de mots nouveaux que de néologismes, car nous analyserons dans la partie pratique un corpus de mots nouvellement intégrés dans les dictionnaires français, mais, comme il ressort de ce qui a été dit précédemment, dans la plupart des cas, il ne doit pas s'agir nécessairement de « vrais » néologismes.

2.2.2 Les marques typographiques

Nous avons essayé d'expliquer que le critère lexicographique pose des problèmes dans l'identification de néologismes. Utilisées surtout dans la presse (mais aussi dans les œuvres littéraires), les marques typographiques nous facilitent plus le repérage d'unités néologiques.

Selon Sablayrolles, les néologismes se distinguent des autres expressions dans le texte par des signes typographiques. Ils peuvent être en gras ou en italique, être mis entre guillemets ou se distinguer par la taille des caractères ou la couleur du reste du texte (Sablayrolles, 2000, p. 264).

En employant les marques typographiques, l'auteur d'un néologisme veut attirer l'attention des lecteurs sur ce mot, mais, à la fois,

il tente d'atténuer sa responsabilité, car l'attitude envers les néologismes est souvent négative, surtout s'il s'agit des anglicismes.

Toutefois, il faut souligner que les guillemets, les italiques ou d'autres marques typographiques ont bien d'autres usages. Chaque mot en italique ou entre guillemets ne peut donc pas être automatiquement considéré comme néologique.

2.2.3 Les facteurs contextuels

Surtout au moment de son apparition, une nouvelle lexie peut être accompagnée dans le texte d'une glose définitoire-explicative (Cartier, 2011). L'existence de flottements autour du néologisme est aussi un des indices de nouveauté et, à la fois, un moyen complémentaire de repérage des néologismes formels et sémantiques. Il peut s'agir des synonymes ou des explications qui peuvent être mises entre parenthèses (ce qui est par exemple fréquent dans le cas des sigles nouveaux).

Nous avons pu donc voir que plusieurs critères se conjuguent pour considérer un mot ou un fragment d'énoncé comme néologisme. En nous appuyant sur les paroles de Sablayrolles, nous pouvons constater que l'identification d'une lexie néologique est d'autant plus facile que les critères associés sont plus nombreux (2000, p. 162). Néanmoins, un repérage mécanique n'est possible ni à partir des dictionnaires ni à partir de la liste des critères donnés.

2.3 Classement de mots nouveaux

Il existe plusieurs possibilités comment les néologismes peuvent être classés. Certaines typologies sont fondées sur les procédés de formation, d'autres sont basées sur des critères d'origine ou de durée de vie, des critères sémantiques, etc. ou combinent plusieurs types de critères. Étant donné que nous prêterons notre attention dans le chapitre

suivant à la formation des mots nouveaux, nous présenterons les classements qui se fondent surtout sur les procédés de formation.

À titre d'exemple, nous pouvons mentionner la classification de Guilbert qui distingue cinq types de néologismes (1973, 18-24) :

1. La néologie phonologique (formation de la substance du signifiant et sa transcription),
2. La néologie syntaxique (combinaison d'éléments différents préexistant dans la langue, qui se présente sous forme de dérivation ou composition),
3. La néologie sémantique (changement de sens sans intervenir un changement dans la forme signifiante de ce lexème),
4. L'emprunt (insertion d'un signe linguistique tiré d'une langue dans un nouveau système linguistique),
5. La néologie graphique (passage d'un code à l'autre permettant de créer de nouvelles formes).

Guiraud (1971) distingue dans sa classification quatre types : néologismes onomatopéiques, morphologiques, sémantiques et allogéniques, ces derniers comprenant toutes sortes d'emprunts, c'est-à-dire non seulement les emprunts aux langues étrangères, mais aussi aux dialectes ou aux sociolectes des différentes catégories sociales (cité par Guilbert, 1975, p. 58).

Nous pouvons trouver la typologie la plus détaillée chez Sablayrolles. L'objectif de celle-ci est de mettre au jour les matrices lexicogéniques. L'auteur s'inspire de travaux de Tournier et distingue les matrices internes et la matrice externe. Parmi les matrices internes, il regroupe les mécanismes morphologiques, morpho-sémantiques, phraséologiques et syntactico-sémantiques. La matrice externe concerne

des phénomènes d'emprunt (Cartier, 2016). Pour plus de détails, se reporter à l'annexe 1 comportant ce tableau des matrices lexicogéniques.

Les classifications présentées dans ce sous-chapitre tiennent globalement compte des procédés de formation, mais un mot nouveau peut aussi être éventuellement le résultat de plusieurs procédés. Il est par exemple possible d'ajouter un préfixe à un mot tronqué. Dans le chapitre suivant, nous nous focaliserons alors sur l'explication de la plupart des procédés de formation, car, la connaissance de ceux-ci nous facilitera l'analyse des mots nouveaux dans la partie pratique.

3 PROCÉDÉS DE FORMATION DES MOTS NOUVEAUX

Comme il a déjà été dit dans ce mémoire de licence, les mots français viennent d'une autre langue (par héritage ou par emprunt), ou ont été construits par le français selon certains procédés de formation des mots. Dans les sous-chapitres suivants, nous nous concentrerons à deux procédés principaux : la dérivation et la composition, mais nous n'oublierons pas de mentionner aussi d'autres types de constructions de mots en français.

3.1 Dérivation (préfixale, suffixale, parasynthétique)

La dérivation est l'un des principaux processus de formation des mots nouveaux. Il s'agit d'un processus où on construit des mots à l'aide des affixes (préfixes et suffixes) et d'un morphème lexical appelé « base » ou « radical ». Les préfixes (*re-*, *dé-*, *en-...*) sont placés avant la forme de base (*venir*) et forment ainsi un mot nouveau (*revenir*). Ils ont très rarement pour effet de modifier la classe grammaticale de celui-ci. C'est par exemple le préfixe *anti-* qui permet de construire des adjectifs à partir d'un nom : *un missile – anti-missile(s)* (Arrivé, Gadet, Galmiche, 2005, p. 552).

La suffixation se distingue par le fait que les affixes qu'elle utilise, les suffixes, sont toujours ajoutés après le radical, c'est-à-dire ils sont postposés à la base. Contrairement à la préfixation, la suffixation a très souvent pour effet de modifier la catégorie grammaticale (*lourd – lourdeur*). D'autres ajoutent aussi un élément de sens nouveau (*laver – lavoir*). Mais il y a aussi des suffixes qui ne font qu'ajouter un élément de sens, sans modifier la catégorie : *taper – tapoter* (Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 113).

Certains linguistes distinguent aussi les *suffixes flexionnels* (ou *désinentiels*) et les *suffixes dérivationnels*. Les premiers forment les

marques de genre et de nombre de la flexion des noms et les marques de temps, de nombre et de personne des verbes. Comme il a déjà été dit, les suffixes dérivationnels servent à former de nouveaux mots à partir des radicaux. Ainsi, *-esse* dans *duchesse* est un suffixe flexionnel pour former le féminin de *duc*, tandis que *-age* dans *l'asphaltage des routes* est un suffixe dérivationnel, car cette expression est issue de *les routes sont asphaltées* (Dubois et al., 2007, p. 455).

La suffixation produit alors à partir des bases généralement nominales, verbales ou adjectivales des noms, des verbes, des adjectifs ou des adverbes, alors que la préfixation construit surtout une signification nouvelle.

Les linguistes parlent souvent d'un cas particulier de la dérivation et c'est la *dérivation parasynthétique*. Dans ce cas, le dérivé est obtenu par l'adjonction simultanée d'un préfixe et d'un suffixe à un radical. C'est par exemple le cas des adjectifs formés par l'adjonction simultanée du préfixe *in-* et du suffixe *-able/-ible* : *inusable*. Le non préfixé correspondant (*usable*) n'est pas utilisé, ou, s'il est utilisé, il n'est pas antérieur (Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 114).

3.1.1 La dérivation impropre et régressive

La dérivation affixale dont nous avons traité dans le sous-chapitre précédent est aussi appelée *dérivation propre*. Si la dérivation se caractérise par l'absence d'affixation, les linguistes parlent de la *dérivation impropre* (ou de la *conversion*). Le mot change de catégorie grammaticale sans changer de forme. La dérivation impropre affecte toutes les classes grammaticales, mais les transferts de ce type enrichissent surtout les noms (ils proviennent le plus souvent d'adjectifs : *le rouge, le vrai, etc.*, de pronoms : *le moi, un rien, etc.*, de verbes : *le manger, un militant, etc.*, mais aussi de prépositions : *les avants*, d'adverbes : *les pourquoi*, ou de conjonctions : *des mais*), les adjectifs

(provenant de noms : *une veste marron*, ou d'adverbes : *un homme bien*) et les adverbes obtenus par recatégorisation d'adjectifs : *parler fort* (Riegel, Pellat, Rioul, 2009, p. 908-909).

La *dérivation régressive* (appelée aussi *inverse*) se fait par la suppression d'un suffixe. Lehmann et Martin-Berthet mentionnent à titre d'exemple entre autres le verbe *agresser* qui a été tiré de *agression* et *agresseur* ou le verbe *embrancher* qui est postérieur à *embranchement*, lui-même dérivé de *branche* (Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 113).

Dans l'étude de la néologie, la dérivation est traditionnellement opposée à la composition. C'est pour cette raison que nous décrirons dans le chapitre suivant ce procédé de formation d'unités lexicales nouvelles.

3.2 Composition (populaire, savante)

Comme dans le cas précédent, il existe plusieurs définitions du terme *composition*. Généralement, les linguistes opposent la composition à la dérivation en expliquant que tous les éléments entrant dans la formation d'un mot composé sont des unités lexicales autonomes. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner la définition de Paillard : « *Par opposition à la dérivation, qui implique une base et un affixe, la composition est traditionnellement définie comme la conjonction de deux bases lexicales autonomes* » (2000, p. 45).

Mais comme l'affirment Riegel, Pellat et Rioul, cette délimitation traditionnelle des mots composés pose deux problèmes. Premièrement, les *composés savants* sur lesquels nous nous focaliserons dans le sous-chapitre suivant partagent certaines propriétés avec les dérivés affixaux : leurs éléments ne sont pas autonomes. Deuxièmement, il peut être difficile, dans certains cas, de distinguer un mot composé d'un simple groupe de mots : « *chaise longue* est un mot composé, mais non *chaise*

confortable » (Riegel, Pellat, Rioul, 2009, p. 909-910). Malheureusement, l'orthographe ne fournit un critère décisif que dans les cas où les éléments du composé constituent une forme graphique unique (*portefeuille*). Dans les ouvrages de grammaire et de lexicologie, il n'est pas rare de lire que les mots formés avec préfixes séparables (prépositions, adverbes) sont classés dans la composition.

Traditionnellement, on distingue la *composition populaire* (à partir de mots français) et la *composition savante* (à partir d'éléments grecs ou latins). Dans les sous-chapitres suivants, nous nous focaliserons alors sur ces deux types de composition.

3.2.1 La composition populaire

Comme il a déjà été dit, la composition populaire (ou la composition proprement dite) se fait par juxtaposition de deux mots (ou plus) français qui ont une existence autonome. Les éléments ainsi réunis « *forment une unité de sens nouvelle, dont la signification dépasse celle de ses éléments pris isolément* » (Riegel, Pellat, Rioul, 2009, p. 910).

Concernant la structure du composé, il en existe plusieurs types. Parmi les schémas particulièrement représentatifs, nous pouvons mentionner les suivants : nom + nom (*pause-café*), nom + préposition + nom (*machine à écrire*), nom + adjectif (*coffre-fort*), adjectif + nom (*basse-cour*), adjectif + adjectif (*fausse-maigre*), verbe + nom (*porte-bagages*), verbe + verbe (*va-et-vient*), etc. (Arrivé, Gadet, Galmiche, 2005, p. 130).

Les composants du mot composé peuvent être graphiquement soudés (*portefeuille*) ou reliés par un trait d'union (*chou-fleur*). Mais il y a encore un troisième cas où les éléments sont séparés par un blanc graphique (*pomme de terre*).

3.2.2 La composition savante

La composition savante (aussi appelée *recomposition*, *interfixation* ou *confixation*) est une composition des mots qui se fait à partir d'éléments latins ou grecs. Ceux-ci ne constituent pas généralement des unités lexicales autonomes. Ainsi, le composé *anthropologue* est formé à partir de deux éléments (*anthropo-*, *-logue*) qui n'existent pas à l'état libre et ne se rencontrent que dans des composés savants comme *anthropologue* et *anthropologie* (Pruvost, Sablayrolles, 2012, p. 104).

La composition savante sert à former des mots scientifiques et techniques nouveaux. Certains composés savants ont été empruntés directement au latin ou au grec : *aqueduc* (← *aquaeductus*), *amphibie* (← *amphibios*), plusieurs composés grecs ont été introduits en français par l'intermédiaire du latin (*philosophie* ← *philosophia*). Néanmoins, la plupart des composés savants ont été forgés en français. C'est par exemple le cas de *digitigrade* où deux éléments latins ont été reliés par la voyelle *-i-*. Mais il existe aussi des *composés hybrides* qui sont construits d'un élément latin et d'un élément grec, comme *génocide*. Ce mot composé est formé de *géno-* (du grec *genos* signifiant « race ») et de *-cide* provenant du latin *caedere*, « tuer » (Riegel, Pellat, Rioul, 2009, p. 914).

Selon Riegel, Pellat, Rioul, « *on peut rapprocher de la composition savante la formation des mots-valises, qui consiste à faire de deux mots dont on a respectivement tronqué la fin et le début une unité, articulée de préférence autour d'un pivot phonétique commun* ». Ainsi, *franglais* est formé de *français* + *anglais* (2009, p. 915). Nous leur consacrerons encore un sous-chapitre particulier.

Il en résulte que le français n'utilise pas seulement la dérivation et la composition pour enrichir le vocabulaire. Ce sont aussi les différents procédés d'abrègement qui contribuent à son extension. Ceux-ci limitent

l'emploi de mots longs. Ils seront décrits plus en détail dans le sous-chapitre suivant.

3.3 Composition par amalgame

Outre la composition que nous avons décrite précédemment, y compris la composition savante et la composition hybride, les linguistes parlent encore de la *composition par amalgame*. Néanmoins, ils n'ont pas trouvé de consensus sur une dénomination unique de ce phénomène. C'est peut-être pour cette raison que le procédé d'amalgamation est très varié. Nous partons dans notre mémoire de la typologie de Sablayrolles (2017) qui distingue parmi les compositions par amalgame la *compocation*, la *fracto-composition*, la *factorisation* et le *mot valise*. Étant donné que nous nous focalisons dans ce chapitre sur les procédés de formation des mots nouveaux, nous avons opté pour le terme *mot-valisation*. Ces types de composition par amalgame seront décrits dans les sous-chapitres suivants.

3.3.1 La compocation

Dans les articles portant sur la composition par amalgame, nous avons trouvé plusieurs définitions du terme *compocation*. Selon Cartier la compocation est « *la troncation + concaténation, terme forgé par (Cusin-Berche, 1999), héliport : hélicoptère > héli et aéroport > port* ».² Sablayrolles mentionne dans son article le même exemple, mais il définit un compoqué comme « *composé de deux mots tronqués* » (2015, p. 193).

² CARTIER, Emmanuel et al. *Détection automatique, description linguistique et suivi des néologismes en corpus : point d'étape sur les tendances du français contemporain*. [en ligne] [consulté le 16 mars 2019]. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/326339037_Detection_automatique_description_linguistique_et_suivi_des_neologismes_en_corpus_point_d'etape_sur_les_tendances_du_francais_contemporain.

Une des définitions les plus récentes figure dans *Emprunts néologiques et équivalents autochtones : Études interlangues* où la compocotation est définie comme « *troncation des deux mots qui sont fondus en un seul. Chacun des mots est représenté par un fragment de lui-même qui vaut pour le tout* ». Les auteurs mentionnent à titre d'exemple des compoqués *belfie, helfie, lelfie, nelfie*, dans lesquels *elfie* vaut pour *selfie* et les consonnes initiales *b-, h-, l-, n-* valent pour *boot, hair, leg, nude* (Lazar, Napieralski, Sablayrolles, 2018, p. 67).

3.3.2 La fractocomposition

Selon une des définitions que nous avons trouvées sur Internet, la fractocomposition est une « *combinaison de deux lexies dont la première est tronquée, exemple : téléspectateur* ». ³ Néanmoins, il résulte de la définition qui suit que celle de Cartier et al. n'est pas précise, car ce n'est pas seulement le premier élément qui est tronqué. Il vaut donc mieux dire que « *dans la fractocomposition un seul des mots est tronqué, l'autre étant complet* », ce qui est visible dans les exemples suivants : « *birthie, legsie, nailfie* où les mots initiaux *birth, legs, nail* sont complets, mais le mot *selfie* est représenté par une partie de lui-même *-ie* ou *-fie* » (Lazar, Napieralski, Sablayrolles, 2018, p. 67).

Sablayrolles en ajoute encore qu'« *un des éléments du composé est représenté par une partie de lui-même appelé fractomorphème ou mieux fractolexème* ». Ainsi, *télé* vaut pour *télévision* dans *téléspectateur* (2015, p. 193).

³ CARTIER, Emmanuel et al. *Détection automatique, description linguistique et suivi des néologismes en corpus : point d'étape sur les tendances du français contemporain*. [en ligne] [consulté le 16 mars 2019]. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/326339037_Detection_automatique_description_linguistique_et_suivi_des_neologismes_en_corpus_point_d'etape_sur_les_tendances_du_francais_contemporain.

3.3.3 La factorisation

Les linguistes font aussi une distinction entre les mots-valises et la factorisation. Ils parlent généralement de mots-valises quand il y a une superposition syllabique, par exemple, dans le mot *gangsterrorisme* où la syllabe « ter » est commune à *gangster* et *terrorisme*. Lorsque l'homophonie se situe ailleurs, ils utilisent le terme *factorisation*. Cartier et al. la définissent de la manière suivante : « *Factorisation d'un élément phonique commun mais sans superposition syllabique : optimisme* ». ⁴

Nous pouvons trouver à peu près la même définition chez Lazar, Napieralski et Sablayrolles, selon lesquels « *il s'agit des amalgames dans lesquels la ou les séquences phoniques homophones ne sont pas à l'intersection des mots* » (2018, p. 67).

3.3.4 La mot-valisation

Le résultat de la mot-valisation est un mot-valise. Le terme *mot-valise* est la traduction de l'anglais *portmanteau word*. Nous avons trouvé plusieurs définitions de ce terme. Dans la *Grammaire d'aujourd'hui*, le mot-valise est défini comme « *une forme particulière de composition qui abrège chacun des éléments constitutifs* » (Arrivé, Gadet, Galmiche, 2005, p. 394). Cette définition ne nous semble pas très précise, car elle ne distingue pas le mot-valise des autres types d'amalgames.

La définition du dictionnaire *Larousse* explique que « *le mot valise est un mot résultant de la réduction d'une suite de mots à un seul mot, qui ne conserve que la partie initiale du premier mot et la partie finale du*

⁴ CARTIER, Emmanuel et al. *Détection automatique, description linguistique et suivi des néologismes en corpus : point d'étape sur les tendances du français contemporain*. [en ligne] [consulté le 16 mars 2019]. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/326339037_Detection_automatique_description_linguistique_et_suivi_des_neologismes_en_corpus_point_d'etape_sur_les_tendances_du_francais_contemporain.

*dernier (par exemple franglais) ». Nous pouvons trouver à peu près la même définition également dans le dictionnaire *Linguistique & Sciences du langage*. Cette définition est proche de celle de Lehmann et Martin-Berthet selon lesquels les mots-valises « *sont formés du début du premier composant et de la fin du deuxième, sur le modèle de motel (motor + hôtel) »* (Lehmann, Martin-Berthet, 2005, p. 1).*

Il résulte des définitions mentionnées dans les sous-chapitres ci-dessus que la distinction entre ces quatre types de composition par amalgame peut s'avérer délicate et peut nous poser des problèmes. C'est peut-être pour cette raison que dans la plupart des ouvrages portant sur la lexicologie, les auteurs parlent seulement des mots-valises. C'est logique, car le terme *mot-valise* est le plus ancien (il a été inventé par Lewis Carroll en 1871⁶), tandis que la fracto-composition et surtout la compocotation et la factorisation sont d'apparition plus récente.

Néanmoins, pour résumer, nous pourrions dire que, s'il n'y a pas de segment homophone, il ne s'agit pas de mot-valise, nous pouvons penser plutôt à la compocotation et à la fractocomposition.

3.4 Procédés d'abrègement

Concernant les procédés d'abrègement comme procédés de formation des mots, les linguistes ne sont pas toujours unanimes parce qu'il ne s'agit pas de donner un mot nouveau mais seulement une nouvelle forme au mot déjà existant. Néanmoins, nous avons opté pour les mentionner, car nous supposons qu'ils figureront parmi les mots nouvellement intégrés dans les dictionnaires français.

⁵ Dictionnaire de français Larousse. *Mot-valise, mots-valises*. [en ligne] [consulté le 26 mars 2019]. Disponible sur : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mot-valise_mots-valises/52839.

⁶ *Définition : Mot-valise – La Toupie*. [en ligne] [consulté le 27 mars 2019]. Disponible sur : <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Mot-valise.htm>.

Traditionnellement, on distingue *siglaison* et *abréviation*, mais nous prêterons notre attention aussi à l'*acronymie* et la *troncation*.

3.4.1 L'abréviation

En général, l'abréviation est un procédé de réduction des mots existants. Elle sert à économiser l'espace et le temps. L'explication de la notion de « abréviation » est donnée par exemple par Niklas-Salminen. Celle-ci consiste « à *exprimer une unité linguistique par un signifiant qui, tronqué d'un ou plusieurs éléments, conserve le signifié de l'unité de départ* » (2005, p. 79). Selon lui, elle peut se présenter sous trois formes :

1. Réduction d'une fusion de deux ou plusieurs unités lexicales à son terme le plus caractéristique (par exemple *hebdomadaire* à la place de *périodique hebdomadaire*). Les abréviations concernent souvent des composés savants comme *ciné* ou *cinéma* pour *cinématographie*.
2. Troncation des unités lexicales graphiquement ininterrompues jugées trop longues comme *bac* pour *baccalauréat*, *métro* pour *métropolitain*, etc.
3. Réduction d'un mot à une ou plusieurs lettre(s) dans la langue écrite : *M.* pour *Monsieur*, *Mme* pour *Madame*, *Dr.* pour *Docteur*, etc. (Niklas-Salminen, 2005, p. 79-80).

Il en résulte que les abréviations affectent souvent des composés savants. Comme l'affirment Riegel, Pellat et Rioul, les abréviations peuvent servir de base à la formation de mots nouveaux, par exemple *auto* a servi d'élément initial pour *auto-école*, *autoradio*, *autoroute*, etc. (2009, p. 916-917).

Du point de vue de notre mémoire de licence, c'est le troisième type de classement par Niklas-Salminen que nous considérons comme abréviation. À cette occasion, Fridrichová parle de l'*abréviation graphique* (Fridrichová, 2012, p. 26).

3.4.2 La siglaison

Dans le français contemporain, les unités constituées par les lettres initiales d'une unité sémantique complexe sont souvent utilisées. On parle de sigles et le procédé est appelé *siglaison*. Nous avons trouvé une définition complexe et satisfaisante pour notre travail dans Grevisse qui explique que : « *Les sigles sont des abréviations qui sont constituées d'initiales, mais qui sont traitées comme des mots, soit qu'on donne aux lettres leur nom : une H.L.M., soit qu'on leur donne leur valeur habituelle : L'OTAN. Dans le second cas, on parle d'acronymes [c'est-à-dire de sigles prononcés comme des mots ordinaires]* » (Grevisse, 1980, p. 271-272).

C'est aussi dans la *Grammaire méthodique du français* que ses auteurs donnent une définition de sigles comme « *unités formées par la suite des lettres initiales de mots composés* ». Ils désignent très souvent des organisations administratives (*M.E.N.*), politiques (*U.M.P.*), syndicales (*C.G.T.*) ou internationales (*O.N.U.*). Presque chaque domaine d'activité possède ses sigles qui constituent un vocabulaire compris seulement par les initiés (Riegel, Pellat, Rioul, 2009, p. 917).

3.4.3 L'acronymie

Les ouvrages de grammaire et de lexicologie ne distinguent pas de la même manière les sigles et les acronymes. Riegel, Pellat et Rioul expliquent que le sigle devient acronyme « *lorsqu'il combine la première syllabe ou les premières lettres de chacun des termes de la formation abrégée : les TraLiLi sont les Travaux de Linguistique et de Littérature, devenus depuis 1988 les Traliphi (Phi = philologie)* » (Riegel, Pellat, Rioul, 2009, p. 917).

Niklas-Salminen dans sa publication *La lexicologie* présente les acronymes de la manière suivante : « [...] *les linguistes parlent d'acronymes lorsque, au lieu de réunir les lettres initiales des mots*

composant des unités lexicales complexes, on combine la première syllabe ou les premières lettres de chacun de termes de la formation abrégée : Sobodi (Société bordelaise de diffusion) » (2005, p. 82).

Pour résumer, nous pouvons dire que l'acronyme ne se prononce pas lettre par lettre mais comme une suite de syllabes ou comme un mot.

3.4.4 La troncation

Pour expliquer la notion de troncation, nous avons consulté en premier lieu plusieurs dictionnaires de la langue française. Le *Dictionnaire Hachette encyclopédique* définit la troncation comme « *abrègement d'un mot par la chute d'une ou de plusieurs syllabes* ». Et il ajoute que l'apocope et l'aphérèse sont des modes de troncation des mots (2001, p. 1644). Nous avons trouvé à peu près la même définition dans le *Petit Robert 2006* : « *Procédé d'abrègement d'un mot polysyllabique par suppression d'une ou plusieurs syllabes.* » À titre d'exemple, il mentionne *vélo* qui est la troncation de *vélocipède*. Et il renvoie aussi à l'aphérèse et l'apocope ainsi qu'au mot-valise (Rey-Debove, Rey, 2004, p. 2692).

Il ressort de ces définitions que les linguistes distinguent généralement deux modes principaux de la troncation : apocope et aphérèse. En consultant de nouveau le *Petit Robert 2006*, nous avons découvert qu'il délimite l'apocope comme « *chute d'un phonème, d'une ou plusieurs syllabes à la fin d'un mot* » (Rey-Debove, Rey, 2004, p. 112) et l'aphérèse, qui est son opposée, comme « *chute d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes au début d'un mot* » (Rey-Debove, Rey, 2004, p. 111). Outre ces deux modes de la troncation, certains ouvrages parlent encore de la *syncope* qui supprime un élément à l'intérieur du mot (Pruvost, Sablayrolles, 2012, p. 114).

Mais nous avons aussi trouvé la définition de troncation où celle-ci est considérée comme synonyme de apocope : « *On appelle troncation*

ou apocope un procédé courant d'abréviation consistant à supprimer les syllabes finales d'un mot polysyllabique » (Dubois et al., 2007, p. 496).

Pour résumer, nous pouvons nous poser la question suivante : quelle est la différence entre abréviation et troncation ? Comme nous l'avons montré précédemment, l'abréviation est suivie d'un point et n'est pas prononcée, on dit le mot qu'elle représente (*M. Dubois se lit Monsieur Dubois*). Contrairement à l'abréviation, le mot tronqué se prononce tel qu'il est écrit (c'est mon *prof* se lit de même et non « c'est mon professeur »).

Dans ce sous-chapitre, nous avons décrit des procédés entraînant une modification des lexies sans s'accompagner d'une modification de sens. Dans la partie suivante, nous nous focaliserons alors sur la description des mécanismes qui s'accompagnent d'un changement de sens.

3.5 Néologie sémantique

À côté de la néologie formelle, les linguistes distinguent généralement la néologie sémantique, une autre voie du changement lexical. Elle consiste à attribuer « *un nouveau sens pour une lexie dont le signifiant existait déjà avec un autre signifié* (Sablayrolles, 1996, p. 26), c'est-à-dire sans que sa forme change. Bastuji en ajoute que la néologie sémantique « *est un cas particulier de la polysémie, avec un trait diachronique de nouveauté dans l'emploi, donc dans le sens* ». Elle est donc toujours produite ou repérable par le contexte (1974, p. 6).

Comme procédés de néologie de sens les plus courants on reconnaît deux figures de rhétorique : *métaphore* et *métonymie*, procédés reposant sur la similitude entre deux référents (Sablayrolles, 2000, p. 155).

Fondée sur la similitude, la *métaphore* s'appuie sur les analogies. Elle transmet le sens du mot en vertu des similitudes comme la taille, forme, couleur, etc. C'est par exemple le cas de *tête de lit* – similitude au début du lit (Sablayrolles, 2000, p. 225-228). En ce qui concerne la *métonymie*, « *il s'agit de la dénomination à l'aide d'un mot entraînant une relation de contiguïté avec ce qui est désigné* ». À titre d'exemple, nous pouvons mentionner le nom hip-hop, dénomination d'une tribu identifiable par son vêtement et les goûts et activités qui s'associent à celui-ci (Sablayrolles, 2012).

De l'autre côté, les procédés sémantiques peuvent aussi produire l'*extension* ou la *restriction* de sens. L'extension de sens a lieu « *quand le locuteur, en concentrant toute son attention sur l'idée dominante, ne se rend compte des éléments complémentaires du mot en question* », par exemple l'emploi de « *ferrer* » signifiant « *garnir les bords de fer* » au sens plus général « *garnir les bords (d'un métal)*. La restriction de sens consiste à employer un mot « *dans un sens plus large que n'est son sens primitif et que cet emploi se généralise, l'étendue notionnelle du mot se restreint*, par exemple « *femme* » acquiert encore le sens restreint « *épouse* » tout en gardant son sens original (Ducháček, 1967, p. 135-136).

Nous avons parlé jusqu'ici des procédés de formation compris dans les matrices qui sont internes au système de la langue. Mais, comme nous avons mentionné dans le sous-chapitre 2.3, les linguistes les opposent à la matrice externe qu'est l'emprunt, dont nous parlerons dans la partie suivante.

3.6 Emprunt

Les langues s'influencent mutuellement et s'inspirent les unes des autres depuis longtemps. Les mots empruntés à d'autres langues font ainsi partie intégrante de nos langues. L'emprunt est l'un des processus

par lesquels s'enrichit la langue. « *Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique – par exemple le français – un élément issu d'une autre langue, par exemple le latin [...], l'italien ou l'anglais* » (Arrivé, Gadet, Galmiche, 2005, p. 244).

Le mécanisme de l'emprunt suppose des contacts entre les langues et les personnes. Pergnier souligne qu'il va de soi que « *l'emprunt est le résultat d'interférences entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers* » (1981, p. 26-28).

Certains emprunts gardent leur forme d'origine, d'autres subissent des modifications plus ou moins grandes pour s'adapter au système français. Le mot peut donc être reproduit à peu près tel qu'il existe dans la langue source (*spaghetti, bravo, blog*), mais, le plus souvent, les mots empruntés subissent diverses adaptations phonétiques, orthographiques, morphologiques (en particulier lorsque le mot emprunté donne lieu à des dérivations), sémantiques.

Il existe plusieurs classifications d'emprunts. Par exemple Deroy les répartit en deux groupes : les *emprunts partiels* (le sens d'un mot déjà existant est influencé par une autre langue : le calque, l'emprunt sémantique) et les *emprunts totaux* (le mot est emprunté avec son signifié et son signifiant). Il distingue aussi entre des *emprunts de luxe* et des *emprunts de nécessité*. Les premiers doublent un mot français déjà existant, tandis que les emprunts de nécessité désignent des réalités socioculturelles étrangères (Deroy, 1956, p. 171-172, p. 224).

Outre les emprunts aux langues étrangères, il existe aussi les variations régionales qui constituent un facteur d'enrichissement du français. On les appelle généralement *régionalismes*. Dans notre recherche, nous allons les distinguer des emprunts aux langues

étrangères et nous essaierons de relever quels régionalismes apparaissent dans les dictionnaires analysés.

Il est évident que nous n'avons pas décrit tous les procédés de formation de mots. Ceux-ci peuvent aussi être créés par imitation ou déformation (onomatopées, paronymie, fausses coupes) ou il existe les néologismes phraséologiques avec deux sous-types, la création et le détournement (voir le tableau en annexe). En plus, le néologisme peut être le résultat de plusieurs opérations successives.

Nous avons donc essayé de décrire surtout les procédés dont nous supposons qu'ils pourront jouer le rôle principal dans la formation des unités lexicales nouvellement intégrées dans les dictionnaires français qui seront soumises à notre analyse dans la partie pratique.

4 PARTIE PRATIQUE

Dans la partie théorique, nous avons essayé d'expliquer les notions de néologie et de néologisme, les critères d'identification de ce dernier et de présenter un des classements possibles des néologismes. De plus, nous avons prêté une grande attention aux procédés de formation des mots nouveaux en français. Nous allons renouer le fil de ces thèmes dans la partie pratique dont l'objectif principal est de montrer comment les mots nouveaux sont formés en français contemporain. Nous partons de l'hypothèse que, du fait du rapprochement constant entre les peuples et entre les langues, le français accueille un plus grand nombre d'emprunts dont le gros est constitué d'anglicismes.

Pour rechercher et analyser un corpus de ces mots, nous avons eu recours à deux dictionnaires (*Le Petit Larousse illustré* et *Le Petit Robert*), plus précisément à la liste des mots nouveaux de ces dictionnaires, publiée chaque année sur le site Internet <https://orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/> par l'association *Club d'orthographe de Grenoble*. Les raisons pour lesquelles nous avons choisi ces dictionnaires et le corpus ainsi constitué seront décrits dans le sous-chapitre suivant.

4.1 Présentation du corpus

Pour rédiger la partie pratique du présent mémoire, nous avons opté pour deux dictionnaires français : *Le Petit Larousse illustré* et *Le Petit Robert*, car il s'agit de deux principaux dictionnaires du monde francophone. Les deux intègrent chaque année un lot de mots nouveaux reflétant la diversité du français qui ne cesse de s'inventer.

Le Petit Larousse illustré 2019 est présenté de la manière suivante : « *Le dictionnaire le plus complet et le plus encyclopédique : Plus de 63 350 mots, 125 000 sens et 20 000 locutions ; 1 500 remarques de langue ou d'orthographe ; 2 000 régionalismes et mots de la francophonie ; plus de 28 000 noms propres : personnalités, lieux,*

évènements ; 4 500 compléments encyclopédiques ; 5 500 cartes, dessins, photographies, schémas et planches. »⁷

Le dictionnaire *Le Petit Robert* comporte 60 000 mots et 300 000 sens. Il traite de la langue d'aujourd'hui : les mots nouveaux et les emplois les plus récents. Le dictionnaire est présenté comme « *le plus grand dictionnaire de la langue française* ». Il est dirigé par le linguiste Alain Rey qui décrit l'image du français dans le *Petit Robert* comme il suit : « *Une langue à facettes, universelle, actuelle : une littérature multiple et vibrante.* »⁸

Alors, le fait que les deux dictionnaires se présentent comme dictionnaires traitant de la langue d'aujourd'hui nous amène à analyser les mots nouveaux introduits dans ces dictionnaires. Pour avoir dans le corpus les mots qui ont été récemment intégrés dans le *Petit Larousse illustré* et le *Petit Robert*, nous avons choisi et analysé ceux qui sont entrés dans les éditions pour les millésimes 2018 et 2019.

Le corpus est constitué des mots issus de Dico (*Dictionnaires Comparés*) qui contient de nombreuses informations sur les deux dictionnaires, telles que des listes d'articles nouveaux, d'articles sortis ou des statistiques. Ces informations ont été obtenues en comparant intégralement les éditions successives d'un même dictionnaire. Pour chacun des deux dictionnaires, nous pouvons y trouver le nombre d'articles nouveaux ou de mots cachés. Les listes contiennent encore les articles déjà présents dans le dictionnaire mais recevant un nouveau sens et des composés nouveaux, y compris certaines expressions idiomatiques

⁷ *Le Petit Larousse illustré 2019*. Editions Larousse [en ligne]. 23.05.2018 [consulté le 13 avril 2019]. Disponible sur : <https://www.editions-larousse.fr/livre/le-petit-larousse-illustre-2019-9782035938459>.

⁸ *Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française 2019 - Grand format* [en ligne]. 2018 [consulté le 13 avril 2019]. Disponible sur : <https://www.lerobert.com/dictionnaires/francais/langue/dictionnaire-le-petit-robert-de-la-langue-francaise-2019-grand-format-9782321012849.html>.

(ces listes ne sont pas exhaustives). Pour notre analyse, nous n'avons choisi que les articles nouveaux.

Concrètement, pour le *Petit Larousse illustré* il s'agit de 81 articles pour le millésime 2019 et de 96 articles pour l'édition de 2018. *Le Petit Robert* a ajouté au cours de la période considérée plus d'articles, notamment 131 articles nouveaux pour l'édition de 2019 et 122 articles pour celle de 2018.⁹ Il est donc évident que le *Petit Robert* a intégré plus de mots nouveaux que le *Petit Larousse illustré*. Néanmoins, nous pouvons observer que, dans les deux dictionnaires, les ajouts réalisés concernent les domaines habituels, tels que la gastronomie et la cuisine (*teriyaki, donut, ciabatta*), Internet et les nouvelles technologies de la communication (*chatbot, googliser, influenceur*), l'environnement et l'écologie (*biodisponibilité, biosourcer, bioplastique*), les mots de la francophonie et des régions de France (*zinneke, espanter, gougoune*), etc.

Comme nous avons déjà mentionné, le *Petit Robert* a intégré dans les années 2018-2019 plus de mots nouveaux – au total, il s'agit de 253 articles. De l'autre côté, le *Petit Larousse illustré* a inclus au cours de la même période 177 articles nouveaux. Au début, notre corpus contenait alors 430 mots nouvellement intégrés dans les deux dictionnaires. Mais nous en avons déduit 31 mots qui sont entrés dans les deux dictionnaires au cours de la période analysée. Nous les énumérons tous ici : *aptonyme, autotest, biodisponibilité, bisounours, bredele, burkini, écocentre, e-sport, flexitarien, gameur, glyphosate, gomasio, gougoune, hacktivisme, chia, infobésité, infolettre, kleptocratie, LGBT, liker, mixologie, moscovium, néonicotinoïde, nihonium, oganesson, post-vérité, rançongiciel, storytelling, superaliment, tennessine, teriyaki*. Nous avons aussi éliminé

⁹ *Mots nouveaux des dictionnaires*. Club d'orthographe de Grenoble. [en ligne]. 2018 [consulté le 13 avril 2019]. Disponible sur : <https://orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/>.

certaines mots étant indiqués comme renvoyés, car ils étaient déjà sortis précédemment du dictionnaire. Nous avons donc pensé que nous ne pouvions pas les considérer comme nouveaux. Finalement, nous avons alors analysé du point de vue de leur formation 358 mots intégrés dans les dictionnaires en question. Pour chaque mot, nous avons essayé de trouver le procédé selon lequel il a été formé en suivant les procédés mentionnés dans la partie théorique de notre mémoire de licence. Dans la plupart des cas, il n'était pas facile de décider par quel procédé de formation le mot analysé a été créé, car c'est seulement le *Petit Robert* qui donne, pour chaque mot, son étymologie et son entrée datée. Les résultats que nous avons obtenus par cette analyse seront présentés dans le sous-chapitre 4.3.

4.2 Méthodologie de travail

Comme il a déjà été mentionné, nous avons constitué notre corpus à partir de quatre listes des mots nouveaux publiées par *Club d'orthographe de Grenoble* dont nous avons éliminé des mots qui ont été indiqués comme « renvoi », car ils avaient été sortis précédemment d'un des dictionnaires analysés.

Pour chaque mot de notre corpus nous avons essayé de trouver le procédé à l'aide duquel il a été formé. Pour vérifier l'étymologie de ces mots, nous nous sommes servie des sites Internet sur lesquels les extraits des définitions des mots nouveaux de l'édition 2019 ainsi que de celle de 2018 ont été publiés.¹⁰

Ces extraits ne donnent que des définitions de quelques mots nouveaux inclus dans ces dictionnaires, il a donc fallu avoir recours à

¹⁰ Les extraits des définitions pour le *Petit Larousse illustré 2019* sont disponibles sur : <http://manuscritdepot.com/mots-nouveaux-petit-larousse-illustre-2019.pdf>, pour le *Petit Larousse illustré 2018* sur : http://manuscritdepot.com/Dossier_PressePLI_2018.pdf, pour le *Petit Robert 2019* sur : <http://manuscritdepot.com/cp.le-robert-2019-mots-nouveaux.pdf> et pour le *Petit Robert 2018* sur : <https://www.lerobert.com/sites/default/files/common/docs/2018-DP-mots-nouveaux.pdf>.

d'autres dictionnaires. Nous avons encore utilisé les dictionnaires en ligne *Wiktionnaire*¹¹ et *Larousse*¹², néanmoins ces derniers indiquent seulement de manière occasionnelle l'étymologie des mots français. De plus, ils le font d'une manière concise, ce qui peut parfois poser des problèmes pour les non-spécialistes.

La dernière étape de notre travail a consisté à constituer des tableaux où figurent les résultats obtenus pour notre corpus. En premier lieu, nous avons réparti les mots retenus selon leur procédé de formation en suivant le classement de la partie théorique. Nous indiquons les nombres pour chaque dictionnaire et chaque édition. Ensuite, nous avons analysé plus en détail les procédés de formation des mots nouveaux les plus représentés dans notre corpus.

4.3 Analyse du corpus par procédés de formation des mots nouveaux

Dans la présentation du corpus, nous avons indiqué que nous avons retenu 358 mots qui ont été soumis à l'analyse du point de vue de la formation des mots nouveaux. Néanmoins, au début de notre travail, nous avons pris en compte 389 mots (c'est-à-dire sans déduction de 31 mots qui sont entrés dans les deux dictionnaires) pour pouvoir comparer les résultats obtenus par le corpus du *Petit Larousse illustré* avec celui du *Petit Robert*. Il s'agit concrètement de 81 mots pour le *Petit Larousse illustré 2019*, de 93 mots pour le *Petit Larousse illustré 2018*, de 100 mots pour le *Petit Robert 2019* et de 115 mots pour le *Petit Robert 2018*.

¹¹ Disponible sur <https://www.larousse.fr/>.

¹² Disponible sur https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil.

4.3.1 La répartition des mots retenus selon leur procédé de formation

Tout d'abord, nous avons réparti les mots retenus selon leur procédé de formation en suivant le classement de la partie théorique. Le tableau 1 ci-dessous présente alors les nombres des mots formés par les procédés qui figurent dans la première colonne, éventuellement de ceux qui sont précisés dans la deuxième colonne. Les colonnes 3 et 4 indiquent le nombre des mots issus du *Petit Larousse illustré*, créés par ce procédé, de même que les colonnes 5 et 6 comportent le nombre des mots issus du *Petit Robert* et formés de même manière.

Tableau 1. Répartition des mots nouvellement intégrés dans les dictionnaires analysés selon leur procédé de formation

Procédés de formation des mots		Le Petit Larousse illustré		Le Petit Robert	
		2019	2018	2019	2018
Dérivation	préfixation	7	3	10	11
	suffixation	13	13	23	11
Composition	populaire	2	1	3	-
	savante	4	10	2	6
	hybride	3	4	4	2
Composition par amalgame	fractocomposition	6	2	9	6
	mot valise	4	4	4	2
Procédés d'abrégement	abréviation	1	-	-	-
	acronymie	-	1	-	1
	siglaison	-	1	2	1
Emprunts		22	33	34	48
Régionalismes		18	19	7	19
Néologie sémantique		1	1	1	6
Autres procédés de formation des mots	antonomase	-	1	1	1
	argot	-	-	-	1

À première vue, il est évident que l'emprunt est le procédé de formation des mots le plus fréquent dans notre corpus. Nous en avons relevé 137 dans les deux dictionnaires. Il ressort du tableau 1 que le *Petit Larousse illustré 2018* a inclus 33 emprunts et, pour l'édition de 2019, il en a inclus 22 tandis que le *Petit Robert* a fait entrer dans son dictionnaire 48 d'emprunts pour l'édition de 2018 et 34 pour l'édition de

2018. Étant donné que les dictionnaires n'ont pas intégré le même nombre de mots au cours de la période considérée, pour avoir les résultats plus précis, il est judicieux de donner une proportion d'emprunts exprimée en pourcentage pour chaque édition. Les 33 emprunts relevés dans le *Petit Larousse illustré 2018* représentent 35,48 % du nombre de mots total et 22 emprunts de l'édition de 2019 correspondent à 27,16 %. Même le calcul des pourcentages confirme que les emprunts sont plus fréquents dans le *Petit Robert*, car, dans l'édition de 2018, ils représentent 41,74 % du nombre de mots total et dans celle de 2019 ils correspondent à 34 %.

Ensuite, il résulte de notre analyse que la dérivation est l'un des procédés les plus productifs dans notre corpus. Concernant le nombre total, avec 91 mots dérivés, elle occupe la deuxième place. Pour comparer les deux dictionnaires, il est de nouveau plus judicieux de donner une proportion exprimée en pourcentage. Le *Petit Larousse illustré 2019* a intégré 20 mots dérivés, soit 24,69 %, le *Petit Larousse illustré 2018* a inclus 16 mots dérivés (17,2 %). Quant au *Petit Robert*, celui-ci a introduit 33 mots dérivés pour le millésime 2019, ce qui correspond à 33 % et 22 mots dérivés pour le millésime 2018 (19,13 %).

Après l'analyse effectuée, nous pouvons aussi constater que les régionalismes occupent la troisième place dans notre tableau. Ils comptent 63 mots indiqués par les dictionnaires comme régionalismes ou marqués par une ou plusieurs zones francophones. Le *Petit Larousse illustré 2019* en a introduit 18 (22,22 %) et celui de 2018 en a inclus 19 (20,43 %). Remarquons qu'il n'y a pas donc la forte différence de pourcentage entre les deux éditions. La différence est visible pour les éditions du *Petit Robert*, car celle de 2019 ne contient que 7 régionalismes nouvellement intégrés dans ce dictionnaire, ce qui correspond à 7 % du nombre de mots total, et celle de 2018 en contient 19, soit 16,52 %. Il est intéressant que les deux dictionnaires ont intégré

pour les millésimes 2018 le même nombre de régionalismes, mais les pourcentages nous montrent que leur proportion est plus élevée dans le *Petit Larousse illustré*.

La composition est considérée comme un procédé assez productif de nos jours, néanmoins notre recherche n'a pas confirmé cela. Avec 41 occurrences elle occupe la quatrième place. Ce qui est surprenant, c'est surtout un très faible nombre de composition populaire. Grâce à un nombre plus élevé de composition savante dans le *Petit Larousse illustré 2018* (10 occurrences, soit 10,75 %), nous pouvons constater que les mots composés nouvellement intégrés dans le *Petit Larousse illustré* sont plus fréquents que ceux du *Petit Robert*.

Concernant les autres procédés de formation des mots nouveaux, ils représentent une quantité infime, tout à fait négligeable par rapport à l'ampleur de notre corpus. Ce qui peut sembler surprenant, c'est surtout un très faible nombre de mots créés par les procédés d'abrégement, car cela ne correspond pas à la tendance du français contemporain à abrégé tout. Néanmoins, il faut rappeler que les nombres figurant dans le tableau 1 ne sont que les nombres approximatifs. Dans notre corpus, il y a plus de mots abrégés, mais la plupart d'entre eux figurent parmi les emprunts, car ils ont été marqués par les dictionnaires comme anglicismes. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner le sigle *LGBT* attesté par les deux dictionnaires, qui provient de l'anglais où il signifie *lesbian, gay, bisexual and transgender* et dont la traduction littérale en français donne le même ordre : *lesbien, gay, bisexuel ou transgenre*¹³.

C'est aussi le résultat concernant les nombres de néologismes sémantiques que nous pouvons considérer comme déroutant, car ces derniers ne sont représentés dans notre corpus que par les néologismes sémantiques pour lesquels ont été créés des articles nouveaux dans les

¹³ LGBT - Wiktionnaire [en ligne] [consulté le 18 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/LGBT>.

dictionnaires. À côté de ceux-ci, les deux dictionnaires contiennent des articles déjà présents recevant un nouveau sens qui n'ont pas été pris en compte dans le tableau 1.

Après nous être concentrée sur la répartition des mots retenus selon leur procédé de formation, nous nous focaliserons sur l'analyse plus détaillée des procédés qui sont les plus représentés dans notre corpus.

4.3.2 L'analyse des procédés de formation des mots nouveaux les plus représentés dans notre corpus

Après avoir dressé un tableau commun contenant les résultats obtenus par les deux dictionnaires et montrant les nombres de mots appartenant aux différents procédés de leur formation, nous voulons présenter les résultats concernant les procédés les plus fréquents dans notre corpus.

Comme il a déjà été mentionné, **les emprunts** sont représentés dans le corpus par le plus grand nombre, rappelons qu'il s'agit de 137 emprunts. Nous pouvons voir que le *Petit Robert* a introduit plus d'emprunts que le *Petit Larousse illustré* (82 contre 55). Mais il faut supposer que ces chiffres ne sont qu'approximatifs, car une douzaine d'emprunts (*aptonyme, chia, gameur, gomasio, gyoza, LGBT, liker, mixologie, post-vérité, storytelling, tennessine, teriyaki*) apparaît au cours de la période considérée dans les deux dictionnaires. De plus, les dictionnaires ne sont pas unanimes quant à l'étymologie de certains mots. Par exemple, *e-sport* est indiqué dans le *Petit Robert 2019* comme un mot anglais tandis que dans le *Petit Larousse illustré 2018* il n'est pas considéré comme un anglicisme. Nous l'avons donc rangé dans la catégorie de fractocomposés.

On distingue les emprunts le plus souvent selon la langue de départ. Dans le tableau 2 nous montrerons alors la classification des emprunts selon leur origine. Dans la colonne de gauche, nous pouvons

voir les langues sources. Les colonnes temporelles comprennent pour chaque langue source le nombre d'emprunts relevés dans chaque édition analysée du *Petit Larousse illustré* ainsi que dans celles du *Petit Robert*.

Tableau 2 Classification des emprunts selon leur origine

Langue de départ	Le Petit Larousse illustré		Le Petit Robert	
	2019	2018	2019	2018
Anglais / anglo-américain	17	21	26	26
Africain	-	-	-	1
Allemand	-	-	1	1
Arabe	-	1	-	1
Aztèque	1	1	-	1
Chinois	-	-	-	1
Espagnol	1	1	-	1
Grec	-	3	-	2
Hindi	-	-	-	2
Italien	-	2	-	3
Japonais	2	3	3	4
Latin	-	2	3	3
Polonais	-	-	-	1
Portugais	-	-	-	2

Il n'est pas surprenant que c'est l'anglais et l'anglo-américain qui constituent la source la plus abondante des emprunts. Le *Petit Larousse illustré 2019* a inclus au total 17 emprunts à l'anglais et à l'anglo-américain (77,27 %), le *Petit Larousse illustré 2018* en a intégré 21 (63,63 %), le *Petit Robert 2018* a fait entrer 26 emprunts à l'anglais et à l'anglo-américain (54,16 %) et le *Petit Robert 2019* en a aussi intégré 26, mais vu le nombre différent de mots nouvellement introduits dans les deux éditions analysées, ce nombre correspond à 76,47 %. Au total, les deux dictionnaires ont introduit au cours de la période considérée 90 emprunts à l'anglais et à l'anglo-américain, ce qui correspond à 65,69 %. Il en résulte que la part des emprunts à l'anglais ou l'anglo-américain est prépondérante dans notre corpus.

Parmi les emprunts à l'anglais relevés dans notre corpus, nous pouvons faire la distinction entre des emprunts proprement dits et des calques, c'est-à-dire des mots issus de la traduction littérale. À titre

d'exemple, nous pouvons mentionner le mot *attrape-rêve*. Ce mot vient de l'anglais *dreamcatcher*¹⁴. Un autre exemple du mot obtenu par calque est le mot *post-vérité*. Ce mot vient de l'anglais *post-truth*.¹⁵

Nous avons pu observer que quelques anglicismes sont déjà adaptés au système de la langue française. Cette adaptation est signalée par exemple par un graphique francisé (*video mapping* a donné naissance au *mapping vidéo* où le e dans le mot *vidéo* prend un accent aigu)¹⁶ ou par une adaptation morphologique (le suffixe étranger est remplacé par un suffixe dérivationnel français fonctionnellement équivalent). C'est par exemple le cas de *gameur* qui est attesté par les dictionnaires à côté de la variante anglaise *gamer*. Nous pouvons mentionner d'autres exemples : le verbe *liker* pour le verbe anglais *to like*.¹⁷ L'anglicisme *liker* a été donc dérivé en ajoutant le suffixe *-er*. Il en est de même pour le nom *startuper/startupeur* dérivé de *start-up* avec le suffixe *-eur* pour désigner son fondateur.

En analysant les emprunts à l'anglais relevés dans notre corpus de mots nouvellement intégrés dans les dictionnaires, nous avons pu remarquer qu'il s'agit surtout des mots relatifs au monde de l'économie (*couponing* pour désigner une technique de promotion des ventes basée sur l'utilisation de coupons de réduction liés à l'achat d'un produit, *low cost* signifiant *bas coût*, etc.), à Internet (*blockchain* pour désigner chaîne de bloc, *open access* signifiant « *mise à disposition libre et gratuite de données numériques sur Internet* », etc.). Ce qui est surprenant, c'est que les emprunts à l'anglais ont aussi pénétré dans le domaine culinaire et gastronomique (*bruncher*, *granola*, *mixologie*, etc.).

¹⁴ *Le Robert dévoile les mots nouveaux 2019* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <http://manuscritdepot.com/cp.le-robert-2019-mots-nouveaux.pdf>.

¹⁵ *Post-vérité. Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/post-v%C3%A9rit%C3%A9>.

¹⁶ *Le Robert dévoile les mots nouveaux 2019* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur: <http://manuscritdepot.com/cp.le-robert-2019-mots-nouveaux.pdf>.

¹⁷ *Le Robert dévoile les mots nouveaux 2019* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur: <http://manuscritdepot.com/cp.le-robert-2019-mots-nouveaux.pdf>.

La part des emprunts à d'autres langues est négligeable. Ce sont seulement les emprunts au japon qui sont plus fréquemment introduits dans les deux dictionnaires. Il s'agit concrètement de 11 emprunts au japonais, ce qui représente 8,02 % du nombre total des emprunts relevés dans le corpus. Il s'agit le plus souvent des mots qui concernent la gastronomie. Par exemple, le mot *teriyaki* désigne la viande dans une sauce soya et le mot *gyoza* désigne ravioli préparé dans la culture japonaise.¹⁸

Il ressort du tableau 2 que le français ne cesse pas d'emprunter au latin (par exemple, *la fonge* est issue du latin *fungus*, champignon, par imitation des noms *faune* et *flore*)¹⁹ ou au grec (par exemple le mot *entéral* provenant du grec *énteron* et utilisé dans la médecine pour désigner ce qui est introduit dans l'organisme par la voie digestive).²⁰

C'est aussi l'introduction de mots appartenant à des variantes du français, régional ou non hexagonal qui est traditionnellement considérée comme emprunt (*emprunt interne*). Néanmoins, dans notre travail, nous avons préféré traiter séparément les emprunts aux langues étrangères et les mots appartenant à des variantes du français que nous appelons ici **régionalismes**. Dans les dictionnaires analysés, pour chaque régionalisme l'aire géographique où il est en usage est indiquée, ce qui nous a facilité leur répartition, présentée dans le tableau 3. Le tableau compare tout d'abord la part des mots de la francophonie (utilisés hors de France : Belgique, Suisse, pays d'Afrique, Canada, etc.) et des régionalismes hexagonaux. Ensuite, il nous montre le nombre et la proportion des régionalismes provenant de la même aire géographique.

¹⁸ *Gyoza*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/gyoza>.

¹⁹ *Fonge*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/fonge>.

²⁰ *Entéral*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/ent%C3%A9ral>.

Tableau 3. Répartition des régionalismes relevés dans le corpus selon l'aire géographique

Aire géographique	Le Petit Larousse illustré		Le Petit Robert	
	2019	2018	2019	2018
Mots de la francophonie				
Canadianismes	4	6	4	7
Helvétismes	1	-	3	1
Belgicismes	2	1	-	2
Africanismes	3	2	-	3
Régionalismes hexagonaux				
Mots de l'outre-mer	2	4	-	1
Alsace	1	-	-	-
Champagne	-	-	-	1
Corse	-	1	-	-
Lyon	1	1	-	-
Midi-Pyrénées	1	-	-	-
Nord	2	-	-	1
Ouest	-	-	-	1
Occitanie	-	1	-	1
Sud-Ouest	1	3	-	1

Selon le tableau 3, nous pouvons constater qu'à première vue il y a plus de régionalismes provenant des pays francophones que de ceux de la France (39 contre 24, soit 61,9 % contre 38,1 %). Le nombre des mots de la francophonie nouvellement intégrés est dans les éditions particulières équilibré, à l'exception du *Petit Robert 2019* qui a introduit seulement 7 mots de la francophonie (17,95 % du nombre total des régionalismes hors de France contre 25,64 % dans le *Petit Larousse illustré 2019*, 23,1 % dans le *Petit Larousse illustré 2018* et 33,33 % dans le *Petit Robert 2018*).

En ce qui concerne les régionalismes hexagonaux, leur nombre est à peu près le même dans les deux éditions du *Petit Larousse illustré*, tandis que le *Petit Robert 2019* n'a introduit aucun régionalisme hexagonal et le *Petit Robert 2018* n'en a intégré que 6 (soit 25 % du nombre total de régionalismes hexagonaux). Dans le *Petit Larousse illustré 2019*, il y en a 8 (33,33 %) et, dans celui de 2018, leur nombre est

le plus élevé, car il a introduit 10 régionalismes du territoire de la France (41,67 %).

Parmi les mots de la francophonie, ceux provenant du Canada occupent la première place. Il y en a 21, ce qui représente 53,85 %. Leur répartition nous a posé des problèmes, car le *Petit Larousse illustré* emploie la marque « Québec » tandis que le *Petit Robert* emploie la marque « Canada » et ne fait pas la distinction entre le français du Québec et le français de l'Acadie ou de celle de la Louisiane. C'est pourquoi nous parlons dans notre travail des canadianismes à la place des québécoisismes. Le plus grand nombre de canadianismes est entré dans le *Petit Robert 2018*. Il s'agit de 7 canadianismes, ce qui correspond à 33,33 %. Quelques canadianismes sont dans les dictionnaires marqués comme régionalismes familiers, par exemple le mot *gougounes* désignant des sandales pour l'été, appelés aussi *flip flops* (vient de l'anglais), en français *les tongs*.²¹

Les régionalismes relevés dans le corpus concernent en particulier le domaine de la gastronomie. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner le belgicisme *dix-heures* désignant la collation en milieu de matinée²², l'helvétisme *biscôme* utilisé pour « *un biscuit ressemblant au pain d'épices* »,²³ *fiadone* qui désigne un gâteau traditionnel corse préparé « *en base de brocciu* »²⁴ et *bredele*, « *le petit four confectionné à l'occasion des fêtes de fin d'année* ». ²⁵

²¹ *Gougoune*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <https://en.wiktionary.org/wiki/gougoune#French>.

²² *Dix-heures*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/dix-heures>.

²³ *Biscôme*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/bisc%C3%B4me>.

²⁴ *Fiadone*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/fiadone>.

²⁵ *Bredele*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/bredele>.

Dans le sous-chapitre précédent, nous avons constaté que **la dérivation** occupait la deuxième place dans notre corpus. Nous y avons déjà comparé les résultats obtenus par les deux dictionnaires (rappelons que nous y avons trouvé 91 mots dérivés), c'est pour cette raison que, dans ce sous-chapitre, nous nous concentrerons surtout sur l'analyse des éléments à partir desquels les mots dérivés sont formés. Dans les deux dictionnaires, nous avons relevé 31 mots préfixés (34,1 % du nombre total des mots dérivés) et 60 mots suffixés (65,9 %). Il est donc évident que la suffixation est plus représentée dans notre corpus. Le plus grand nombre de mots suffixés a été introduit dans le *Petit Robert 2019* (23 mots), par contre, le plus petit nombre de mots préfixé a été intégré dans le *Petit Larousse illustré 2018*.

Le tableau 4 (à la prochaine page) nous montre les éléments dérivationnels (préfixes et suffixes) les plus représentés dans notre corpus sans faire la distinction entre les deux dictionnaires. À chaque suffixe et à chaque préfixe, nous ajoutons les exemples relevés dans notre corpus.

Tableau 4. Éléments dérivationnels les plus représentés dans notre corpus de mots nouveaux intégrés dans les deux dictionnaires

Éléments dérivationnels	
Suffixe	Exemples
-isme	animalisme, dégagisme, droit-de-l'hommisme, innumérisme, jihadisme
-iste	céiste, court-termiste, droit-de-l'hommiste, européiste, polyphoniste
-ium	copernicium, flerovium, livermorium, moscovium, nihonium
-é	césarisé, décalqué, dématérialisé, oscarisé
-er	graffer, palucher, siester
-age	jonglage, orpillage, phénotypage
-isation	déradicalisation, hypersexualisation, territorialisation
-iser	francophoniser, invisibiliser
-ation	boboïsation , méthylation
-eur	bloqueur, visionneur
-ique	légistique, ougaritique
-ier	estivalier, matinalier
Préfixe	Exemples
anti-	anti-infectieux, antimicrobien, antimoustique, antisystème, antitumoral
super-	superaliment, supercellule, supercellulaire, supergéant
dés-	désencerclement, déshumidifier, déshumidificateur
auto-	autosaisine, autotest
dé-	déradicaliser, dézouage
inter-	interprovincial, intersexe
pré-	prédéfinir, préenregistrer

Le tableau 4 nous montre que les suffixes *-isme* et *-iste* sont les plus productifs dans le corpus. Il s'agit des suffixes nominaux qui sont ajoutés à un nom ou à un adjectif et qui servent le plus souvent à indiquer une doctrine, une idéologie ou une théorie politique, scientifique ou religieuse ou les adeptes à celles-ci. Ainsi, le *jihadisme* désigne une idéologie à la fois politique et religieuse islamiste et le *dégagisme* indique « *une attitude d'insoumission politique prônant le renvoi, par la désobéissance civile ou par voie des urnes, de gouvernants ou de*

dirigeants jugés incompetents voire illegitimes ».²⁶ Ce qui est surprenant, c'est le nombre assez élevé des noms construits avec le suffixe *-ium* qui est employé pour désigner des éléments chimiques.

Parmi les préfixes les plus productifs dans notre corpus, nous pouvons mentionner *anti-* qui exprime le contraire, l'opposé²⁷, *super-* qui indique un état, une situation ou un degré supérieur²⁸ (par exemple, *superaliment* est un aliment qui contient beaucoup de vitamines ou d'oligoéléments) et le préfixe *dés-* ou sa variante *dé-* signifiant la négation, la séparation ou le contraire.²⁹ Ainsi, le *désencerclement* veut dire « *action de faire cesser un encerclement* ».³⁰

Même si **la composition** est très utilisée dans la formation des mots en français, notre corpus n'est pas très riche en noms composés. Comme il a déjà été dit précédemment, avec 41 occurrences, elle occupe la quatrième place. Parmi elles, la composition savante est la plus représentée, surtout dans le *Petit Larousse illustré* (4 occurrences dans l'édition de 2019 et 10 occurrences dans celle de 2018), tandis que dans le *Petit Robert 2019* ont été introduits seulement 2 composés savants et dans celui de 2018 on a inclus 6 composés savants. Au total, il y a donc 24 composés savants nouvellement intégrés dans les deux dictionnaires, ce qui représente 58,54 % du nombre total de mots composés). Ces composés sont formés de deux éléments latins (par exemple *vidéocapsule* ou *rétrofuturisme*) ou de deux éléments grecs (par exemple *endocytose* ou *épigénétique*). En comparant les deux types de composés

²⁶ *Dégagisme*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 26 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/d%C3%A9gagisme>.

²⁷ *Anti-*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 26 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/anti->.

²⁸ *Super-*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 26 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/super->.

²⁹ *Dés-*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 26 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/dés->.

³⁰ *Désencerclement*. *Wiktionnaire* [en ligne]. [consulté le 26 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/dés->.

savants, nous pouvons constater qu'il y avait 9 mots composés de deux éléments latins (37,5 %) et 15 mots composés de deux éléments grecs (62,5 %).

Nous avons pu également observer qu'il existe plusieurs mélanges de composants. Les composés ainsi formés ont été considérés dans notre travail comme composés hybrides. Le nombre des composés hybrides introduits dans les dictionnaires au cours de la période considérée est équilibré. Le *Petit Larousse illustré* en a inclus 7 et le *Petit Robert* a fait entrer 6 composés hybrides. Parmi eux, nous avons trouvé ceux qui se composent d'un élément latin et d'un élément grec (*transphobe*) ou d'un élément grec et d'un élément latin (*hypnosédation*). Nous avons aussi rangé dans la catégorie de composés hybrides ceux qui sont composés d'un élément latin et d'un élément français (*ovoproduit*) ou d'un élément anglais et d'un élément grec (*DVDthèque*).

Ce qui est surprenant, c'est le très petit nombre de composés populaires. Il y en a 6 au total (14,63 %). Dans la plupart des cas, il s'agit de noms composés qui se composent de deux substantifs : *pollueur-payeur*, *colis-voiturage*, *vague-submersion*.

Concernant les autres procédés de formation de mots, nous avons déjà constaté qu'ils étaient très peu représentés dans le corpus. Pour terminer notre analyse, nous voudrions encore mentionner les mots formés **par la fractocomposition**. Dans le tableau 5 figurent les fractolexèmes qui ont contribué à la formation des fractocomposés dans notre corpus. Ils sont accompagnés d'exemples relevés dans les deux dictionnaires.

Tableau 5. Fractolexèmes entrant en composition dans notre corpus

Fractolexème	Étymologie	Exemples
bio-	élément du grec « bios » (vie)	biodéchet, biodisponibilité, bioplastique, bioréacteur, biosimilaire, biosourcer
éco-	élément du grec « oikos » (maison)	écoforestière, ecolabelliser, écomateriau, écosystemique, écotoxique
télé-	élément du grec « tēle » (loin)	télédiffuseur, téléprospection, téléprospecteur
cyber-	élément du grec « kybernē-tikós » (activités sur internet)	cyberdéfense, cybersécurité
géo-	élément du grec « gē » (terre)	géolocaliser
e-	élément de l'anglais (électronique)	e-sport

Il résulte du tableau 5 que les fractolexèmes bio-, éco-, télé- et cyber- servent le plus souvent à former les fractocomposés en français. Outre les fractocomposés mentionnés dans le tableau 5, nous avons relevé dans le corpus trois mots que nous avons rangés dans la catégorie de fractocomposés, car ils se composent de deux éléments dont seulement un est abrégés. Il s'agit notamment du mot *cavurne* (formé de *caveau* et de *urne*), de *rançongiciel* (composé de *rançon* et de *logiciel* qui est abrégé en *giciel*) et de *véloroute* où *vélo* est une apocope de *vélocité* ou de *vélocipède*.³¹

Néanmoins, il est évident qu'il peut s'avérer difficile de distinguer les fractocomposés et les **mots-valises**. Dans ce travail, nous avons considéré comme mots-valises seulement ceux qui ont été formés par la fusion de deux mots abrégés. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner *burkini*, composé de la première syllabe de *burka* et des deux dernières syllabes de *bikini*, *flexitarien*, formé de *flexible* et *végétarien*, *démocrature* (*démocratie* + *dictature*), *hacktivisme* (*hacker* + *activisme*) ou *infobésité* (*information* + *obésité*).

Comme il a déjà été dit précédemment, nous avons relevé un très petit nombre de mots abrégés dans notre corpus. Parmi eux, il y a surtout

³¹ *Vélo*. Wiktionnaire [en ligne]. [consulté le 27 avril 2019]. Disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/v%C3%A9lo->.

des sigles, par exemple VTC (signifiant voiture/véhicule de transport/tourisme avec chauffeur).

L'analyse du corpus constitué des mots nouvellement intégrés dans le *Petit Larousse illustré* et dans le *Petit Robert* a apporté quelques résultats surprenants, néanmoins, elle a confirmé notre hypothèse que le français accueille un plus grand nombre d'emprunts, en particulier les anglicismes.

5 CONCLUSION

L'objectif de notre mémoire de licence était de constituer un corpus de mots nouveaux et de les analyser du point de vue de leur formation. Pour atteindre cet objectif, nous avons constitué un corpus à partir des mots nouvellement introduits dans deux éditions du *Petit Robert illustré* et du *Petit Robert*, notamment il s'agit des mots nouveaux pour les millésimes 2019 et 2018 des deux dictionnaires.

Après avoir rédigé le présent mémoire de licence, nous pouvons généraliser les conclusions auxquelles nous sommes arrivées dans les chapitres précédents.

Il résulte des observations faites dans la partie théorique qu'il est nécessaire de distinguer les deux concepts (néologisme et néologie). Le néologisme est un mot ou un sens nouveau, récemment introduit dans la langue et il est le résultat de la néologie, acte de produire et de former des mots nouveaux. Plusieurs critères se conjuguent pour considérer un mot ou un fragment d'énoncé comme néologisme, néanmoins, un repérage mécanique n'est possible ni à partir des dictionnaires ni à partir de la liste des critères donnés. Les mots nouveaux peuvent être classés selon plusieurs critères. Certaines typologies sont fondées sur les procédés de formation, d'autres sont basées sur des critères d'origine ou de durée de vie, des critères sémantiques ou combinent plusieurs types de critères. Dans notre mémoire de licence, nous avons opté pour celle proposée par Sablayrolles.

Les mots français viennent d'une autre langue (par héritage ou par emprunt), ou ont été construits par le français selon certains procédés de formation des mots. Dans notre mémoire de licence, nous avons décrit la dérivation, la composition, la composition par amalgame, les procédés d'abrègement, la néologie sémantique et l'emprunt, y compris le régionalisme. Vu la longueur limitée d'un mémoire de licence, nous

n'avons pas pu décrire tous les procédés de formation de mots. Ceux-ci peuvent aussi être créés par imitation ou déformation (onomatopées, paronymie, fausses coupes) ou il existe les néologismes phraséologiques avec deux sous-types, la création et le détournement. De plus, le néologisme peut être le résultat de plusieurs opérations successives.

La partie pratique, où nous avons essayé d'analyser le corpus des mots nouveaux intégrés dans les dictionnaires le *Petit Robert* et le *Petit Larousse illustré* pour les millésimes 2018 et 2019, a confirmé notre hypothèse que le français accueille un plus grand nombre d'emprunts, nous en avons relevé 137 dans les deux dictionnaires. Nous avons pu voir que le *Petit Robert* avait introduit plus d'emprunts que le *Petit Larousse illustré* (82 contre 55). Ce qui est intéressant une douzaine d'emprunts (*aptonyme, chia, gameur, gomasio, gyoza, LGBT, liker, mixologie, post-vérité, storytelling, tennessine, teriyaki*) est apparue au cours de la période considérée dans les deux dictionnaires. Il n'est pas surprenant que le français contemporain emprunte surtout à l'anglais, mais les emprunts au japonais sont plus fréquents dans les deux dictionnaires que les emprunts aux autres langues. Nous avons traité séparément les régionalismes (mots de la francophonie et ceux empruntés aux langues régionales).

Concernant la dérivation qui a occupé, avec 91 mots dérivés, la deuxième place dans notre corpus, nous avons analysé les éléments dérivationnels utilisés pour former les mots recueillis dans notre corpus. Nous pouvons constater que la dérivation suffixale était plus utilisée que la dérivation préfixale (60 mots suffixés contre 31 mots préfixés) et que les suffixes les plus employés étaient -isme, -iste et -ium. Parmi les préfixes les plus productifs, nous avons relevé anti-, super- et dé-/dés-.

Même si la composition est très utilisée dans la formation des mots en français, nous avons constaté que notre corpus n'était pas très riche en noms composés. Il en était de même pour la composition par

amalgame ou les procédés d'abrègement dont la part est négligeable dans notre corpus.

6 BIBLIOGRAPHIE

6.1 Monographies et articles

- [1] ARRIVÉ, Michel, GADET, François, Galmiche, Michel. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 2005. ISBN 2-08-112003-8.
- [2] BOULANGER Jean-Claude. Problématique d'une méthodologie d'identification des néologismes en terminologie. In : *Néologie et lexicologie*. Paris : Larousse, 1979, p. 36-46.
- [3] BOULANGER, Jean-Claude. *Neologica*. Revue internationale de néologie, n. 1, Paris, Éditions Garnier, 2007, 230 p. In : *Meta*, 54(2), p. 372–376, juin 2009.
- [4] CARTIER, Emmanuel. Neoveille, système de repérage et de suivi des néologismes en sept langues. In : *Neologica*, 10, 2016, p. 101-131.
- [5] DEROY, Louis. *L'emprunt linguistique*. Paris : Les Belles Lettres, 1956.
- [6] DUBOIS, Jean et al. *Grand dictionnaire. Linguistique & Science du langage*. Paris : Larousse, 2007. ISBN 978-2-03-583290-0.
- [7] FRIDRICHOVÁ, Radka. *La troncation en tant que procédé d'abréviation de mots et sa perception dans le français contemporain*. Olomouc, 2012. disertační práce (Ph.D.). Univerzita Palackého v Olomouci. Filozofická fakulta.
- [8] GAUDIN, François, GUESPIN, Louis. *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*. Bruxelles : Duculot, 2000. ISBN 280111264X.
- [9] GUIRAUD, Pierre. Néologismes littéraires. In : *La banque des mots*, n° 1, 1971, p. 23-28.
- [10] GREVISSE, Maurice. *Le bon usage*. Paris : Duculot, 1980. ISBN 2801100420.
- [11] GUILBERT, Louis. Théorie du néologisme. In : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1973, n° 25. pp. 9-29.
- [12] GUILBERT, Luis. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse, 1975.
- [13] LAZAR, Jan, NAPIERALSKI, Andrzej, SABLAYROLLES, Jean-François. Le selfie et ses différentes formes : l'amour de soi et le corps en morceaux. In : JACQUET-PFAU, Christine, NAPIERALSKI,

- Adrzej, SABLAYROLLES, Jean-François. *Emprunts néologiques et équivalents autochtones : études interlangues*. Lodz: Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, 2018, p. 50-72.
- [14] LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. 2-e éd. Paris : Armand Colin, 2005. ISBN 2-200-34299-3.
- [15] NIKLAS-SALMINEN, Aino. *La lexicologie*. Paris : Armand Colin, 2005. ISBN 2-200-26936-6.
- [16] PAILLARD, Michel. *Lexicologie contrastive anglais-français : Formation des mots et construction du sens*. Paris : ORPHYS, 2000. ISBN 2-7080-0943-5.
- [17] PRUVOST, Jean, SABLAYROLLES, Jean-François. *Les néologismes. Que sais-je?* 2e éd. Paris : Presses Universitaires de France, 2012. ISBN 978-2-13-059210-5.
- [18] REY-DEBOVE, Josette, REY, Alain. *Le Petit Robert de la langue française 2006*. Paris : Dictionnaire Le Robert, 2004. ISBN 2-84902-066-4.
- [19] RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 2009. ISBN 978-2-13-055984-9.
- [20] SABLAYROLLES, Jean-François. *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris : H. Champion, 2000.
- [21] SABLAYROLLES, Jean-François. Néologismes ludiques : études morphologique et énonciativo-pragmatique. In : WINTER-FROEME, Esme, ZIRKER, Angelika. *Enjeux du jeu de mots : Perspectives linguistiques et littéraires*. Berlin/Boston : Walter de Gruyter, 2015, p. 189-216.
- [22] SABLAYROLLES, Jean-François. *Les néologismes. Créer des mots français aujourd'hui*. Paris : Éditions Garnier, 2017. ISBN 978-2-35184-186-0.
- [23] STAROBOVÁ, Šárka. La création néologique en français contemporain. In : *Études romanes de Brno*, 31, 2010, 1, p. 169-176.

6.2 Sources électroniques

- [24] BASTUJI, Jacqueline (1974). *Aspects de la néologie sémantique*. JSTOR, p. 6-19. [en ligne]. [consulté le 16 mars 2019]. Disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/41680897>.
- [25] CARTIER, Emmanuel et al. *Détection automatique, description linguistique et suivi des néologismes en corpus : point d'étape sur les tendances du français contemporain*. [en ligne] [consulté le 16 mars 2019].
Disponible sur :
https://www.researchgate.net/publication/326339037_Detection_automatique_description_linguistique_et_suivi_des_neologismes_en_corpus_point_d'etape_sur_les_tendances_du_francais_contemporain.
- [26] *Définition : Mot-valise – La Toupie*. [en ligne] [consulté le 27 mars 2019]. Disponible sur : <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Mot-valise.htm>.
- [27] *Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française 2019 – Grand format* [en ligne] [consulté le 13 avril 2019]. Disponible sur : <https://www.lerobert.com/dictionnaires/francais/langue/dictionnaire-le-petit-robert-de-la-langue-francaise-2019-grand-format-9782321012849.html>.
- [28] *Dictionnaire de français Larousse. Néologisme*. [en ligne] [consulté le 2 mars 2019]. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/n%C3%A9ologisme/54201?q=n%C3%A9ologisme#53842>.
- [29] DUCHÁČEK, Otto. *Précis de sémantique française*. Brno : Universita J.E. Purkyně, 1967, p. 89-207. [en ligne]. [consulté le 16 mars 2019]. Disponible sur : <http://hdl.handle.net/11222.digilib/119925>.
- [30] *Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaire gratuits en ligne* [en ligne]. [consulté le 24 avril 2019]. Disponible sur: <https://www.larousse.fr/>.
- [31] *Le Petit Larousse illustré 2019*. Editions Larousse [en ligne]. 23.05.2018 [consulté le 13 avril 2019]. Disponible sur : <https://www.editions-larousse.fr/livre/le-petit-larousse-illustre-2019-9782035938459>.
- [32] *Le Robert dévoile les mots nouveaux du Robert illustré 2018* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <https://www.lerobert.com/sites/default/files/common/docs/2018-DP-mots-nouveaux.pdf>.

- [33] *Le Robert dévoile les mots nouveaux de ses dictionnaires 2019* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <http://manuscritdepot.com/cp.le-robert-2019-mots-nouveaux.pdf>.
- [34] *Les mots nouveaux – Le Petit Larousse illustré 2018* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : http://manuscritdepot.com/Dossier_PressePLI_2018.pdf
- [35] *Les mots nouveaux – Le Petit Larousse illustré 2019* [en ligne]. [consulté le 23 avril 2019]. Disponible sur : <http://manuscritdepot.com/mots-nouveaux-petit-larousse-illustre-2019.pdf>.
- [36] *Mots nouveaux des dictionnaires. Club d'orthographe de Grenoble* [en ligne]. 2018 [consulté le 13 avril 2019]. Disponible sur : <https://orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/>.
- [37] PERGNIER, Maurice. *À propos des emprunts du français à l'anglais*. In : *L'Information grammaticale*. 1981, 11, p. 26-28 [en ligne]. [consulté le 15 mars 2019]. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1981_num_11_1_2410.
- [38] SABLAYROLLES, Jean-François (1996). *Néologismes : Une typologie des typologies*. Cahiers du CIEL 1996- 1997. [en ligne]. [consulté le 12 mars 2019]. Disponible sur : <http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/recherche/clillac/ciel/cahiers/1996-1997>.
- [39] SABLAYROLLES, Jean-François (2006). *La néologie aujourd'hui*. [en ligne]. [consulté le 7 mars 2019]. Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00169475>.
- [40] *Wiktionnaire : Le dictionnaire libre* [en ligne]. 2005 [consulté le 27 avril 2019]. Disponible sur : https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil.

7 RESUME

7.1 Résumé en français

L'objectif de ce mémoire de licence intitulé « *Analyse d'un corpus de mots nouveaux en français* » est de constituer un corpus de mots nouveaux et de les analyser du point de vue de leur formation. Pour atteindre cet objectif, le corpus est constitué à partir des mots nouvellement introduits dans deux éditions du *Petit Robert illustré* et du *Petit Robert*, notamment il s'agit des mots nouveaux pour les millésimes 2018 et 2019.

Ce mémoire de licence est divisé en deux parties – théorique et pratique. La partie théorique se compose de deux chapitres dont le premier est tout d'abord consacré à la définition de la notion de *néologie* et de *néologisme*, ensuite aux critères de reconnaissance des mots nouveaux et à leur classification. Le chapitre deux de la partie théorique présente les procédés de formation des mots nouveaux en suivant la répartition des néologismes par Sablayrolles. La plus grande attention est prêtée aux procédés qui peuvent jouer le rôle principal dans la formation des unités lexicales nouvellement intégrées dans les dictionnaires français analysés dans la partie pratique : la dérivation, la composition, la composition par amalgame, les procédés d'abrègement, la néologie sémantique et les emprunts, y compris les régionalismes.

La partie pratique consiste en l'analyse du corpus constitué. Les mots relevés dans le corpus sont tout d'abord répartis selon leur procédé de formation, ensuite les procédés de formation les plus représentés dans le corpus sont analysés plus en détail. Cette analyse montre que le français accueille un plus grand nombre d'emprunts (137 sur 358 mots analysés). La plupart des emprunts sont des emprunts à l'anglais. Néanmoins, la langue française s'enrichit aussi de régionalismes

provenant des langues régionales ou des pays francophones, de mots dérivés ou de mots composés.

7.2 Résumé en tchèque

Cílem této bakalářské práce s názvem „*Analýza korpusu nových slov ve francouzštině*“ je vytvořit korpus nových slov a provést jejich analýzu z hlediska slovotvorných postupů. Pro účely této práce je korpus sestaven ze slov nově zařazených do francouzských slovníků *Le Petit Robert* a *Le Petit Larousse illustré*. Konkrétně se jedná o vydání pro rok 2018 a 2019.

Tato bakalářská práce je rozdělena do dvou částí – teoretické a praktické. Teoretická část se skládá ze dvou kapitol. První teoretická kapitola se nejprve zabývá definicí pojmů *neologie* a *neologismus*. Dále je věnována pozornost identifikaci neologismů a jejich rozdělení podle různých kritérií. Druhá kapitola teoretické části je zaměřena na klasifikaci a popis slovotvorných postupů podle Sablayrolla. Jsou zde vyjmenovány postupy, které mohou hrát hlavní roli v praktické části při analýze slov nově zařazených do francouzských slovníků. Pozornost je věnována zejména tvoření slov odvozováním, skládáním, zkracováním, přidáním nového významu nebo přejímáním z cizích jazyků (včetně regionalismů).

Praktická část spočívá v analýze vytvořeného korpusu. Vyhledaná slova jsou nejdříve rozdělena podle užitých slovotvorných postupů. Nejfrekventovanější slovotvorné postupy jsou dále podrobně analyzovány na základě srovnání obou slovníků. Z provedené analýzy vyplývá, že nejčastěji použitým slovotvorným postupem je přejímání z cizích jazyků (137 výpůjček z celkového počtu 358 analyzovaných slov). Jedná se zejména o výpůjčky z angličtiny. Nicméně současná francouzština je obohacována i regionalismy, tj. slovy, které pocházejí jak z regionálních jazyků, tak i z frankofonních zemí, ale také slovy odvozenými či složenými.

8 ANNEXES

Tableau récapitulatif des matrices

m a t r i c e s	morpho- sémantiques	Construction	Affixation	préfixation	détatouer
				suffixation	statuesque, hitiste
				dérivation inverse	turbuler
				parasynthétique (?)	désidéologisé (?)
			flexion	ils closirent, la représaille	
		Composition	composition par synapsie composition savante hybride	voiture-bélier lanceur d'alerte batracianophile e-commerce, sapologie	
		Composition par amalgame	fractocomposition	téléspectateur	
			composition	mobinaute, dircab	
			factorisation	optipessimiste, potimarron	
		i n t e r n e s	syntactico- sémantiques	imitation et déformation	onomatopée coupe ou paronymie
	conversion				la glisse, la gagne
	changement de fonction			conversion verticale	liste chabadabada, un ex
				déflexivation	le manger, le pleurer
				combinatoire syntaxique ou lexicale	ironiser un texte encourir la liberté
	changement de sens		métaphore	souris (informatique)	
métonymie			sac à dos (touriste)		
autres figures			escorteuse (call-girl)		
morpho- logiques	réduction de la forme		troncation	blème, p'tit dèj	
			siglaison ou acronyme	LMD, AH1N1, ECUE	
phraséo- logiques	pragmatico-sémantique création	détournement	être les dindons de la crise		
		création	ne pas faire du huit mégabits		
matrice externe			emprunt	break, cool, fioul, redingote	

Source : Sablayrolles (2017, p. 77)